

ville de
LARÇAY

**NOUVEAU
À LARÇAY:
FRANCE
SERVICES
P.8**

#21

LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES... P.5

Copyright - Sébastien Bondoux

LE TRIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE // AVRIL - MAI - JUIN 2021

Dossier - p. 8

France Services : Nouveau service de proximité

Touraine-Est Vallées - p. 11

Espace jeunes / A.L.S.H

Vie Associative - p. 12

Messages des Associations

LARÇAY
5
INFOS



une belle vie immobilière

À VENDRE À LARCAY

LES CAUDALIES

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Du **2** au **4 PIÈCES**

- > Résidence avec ascenseur
- > Face aux commerces
- > À proximité des écoles
- > Grands appartements avec terrasses disponibles



Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. L'attention de l'acquéreur est attirée sur les risques afférents à un investissement locatif (ex. : non-respect des conditions d'octroi de l'incitation fiscale, y compris des conditions de mise en location, absence de locataire, loyers impayés, évolution défavorable du marché locatif) susceptibles d'entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales et/ou la remise en cause de l'équilibre financier de l'investissement.

tours.nexity.fr

0 800 718 711

Service & appel gratuits



// Mairie

3, rue du 8 mai 1945
37270 Larçay

Tél. : 02 47 45 86 00
Fax : 02 47 45 86 01

contact@ville-larcay.fr
www.ville-larcay.fr

// Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé / 14h-17h30
Mardi : 9h15-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h15-12h / 14h-17h30
Jeudi : 9h15-12h / 14h-18h
Vendredi : 9h15-12h / 14h-16h
Samedi : Fermé

Directeur de la publication :
Jean-François Cessac

Responsable de la rédaction :
Dominique Peignaux

Mise en page - Rédaction :
Marine Estager

Conception maquette :
Mairie de Larçay

Impression - Régie publicitaire :
Imprimerie Sipap Oudin

Tirage : 1270 exemplaires
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2021.
Bulletin distribué par les élus.
Illustrations : flaticon.com



Après lecture, si vous triez ce magazine, il pourra être recyclé jusqu'à 7 fois.



Jean-François CESSAC,
Maire de Larçay

Chers Larçéennes, Chers Larcéens,
Il y un an, la France connaissait son premier confinement qui marquait le début de la crise sanitaire.

Une période difficile pour tous commençait. Depuis, nous avons dû apprendre à vivre avec ce virus, à respecter les gestes barrières et tous les protocoles sanitaires. Je tiens une nouvelle fois à remercier nos équipes municipales qui ont continué d'assurer leurs missions de services publics dans des conditions dégradées. Merci également aux bénévoles et à vous toutes et tous pour avoir respecté les consignes sanitaires malgré l'inquiétude et le désarroi

dans lesquels nous sommes plongés. Il faut positiver et accueillir la vaccination comme notre plus solide chance de nous sortir de cette pandémie.

Malgré cette période difficile, notre équipe municipale a lancé de nombreux projets. Pour être toujours plus proches de vous au quotidien et vous accompagner dans vos démarches administratives auprès d'une dizaine d'organismes, nous avons développé à Larçay une antenne du centre social labellisé « France services » de Montlouis. Une permanence sera assurée chaque jeudi matin de 9h à 12h30 en mairie. C'est un service entièrement gratuit pour l'usager. Je vous invite à consulter notre dossier en pages 8 et 9 de cette édition.

A compter du 1^{er} mai, nous mettons en place une aide à l'acquisition d'un vélo électrique ou traditionnel. Nous communiquerons sur les modalités d'attribution de cette aide dès qu'elle aura été approuvée par le conseil municipal d'avril prochain.

Les travaux de réalisation de deux courts extérieurs de tennis ont repris. Les courts devraient être opérationnels début mai.

Grâce à l'Union Européenne, nous avons bénéficié d'un appel à projet pour financer l'installation du Wifi Public dans l'espace public et en accès libre. Cette aide nous a permis d'installer 16 bornes (Place de l'église/mairie, équipements sportifs...).

Nous avons aussi engagé un audit de notre restauration scolaire pour améliorer encore la qualité de notre cuisine faite en régie.

Soyez assurés de notre engagement au service de tous

*Votez maire -
Jean-François CESSAC*

// INFOS PRATIQUES

Assistante sociale

Madame Dorothee HUVELIN - 02 47 29 40 56
Maison Départementale de la Solidarité
1 bis, rue des Boisdéniers, 37270 MONTLOUIS/LOIRE

France Services

Permanence le jeudi de 9h à 12h30 à la mairie
Rendez-vous au 02 47 45 86 00

Mission Locale

Portail d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Antenne EST - 02 47 46 29 82
22, rue de la Grand Cour, 37700 ST-PIERRE-DES-CORPS

Déchetterie du Pas d'Amont

Chemin du Passage d'Amont,
37270 MONTLOUIS/LOIRE - 02 47 50 78 76
Horaires d'été : de mars à octobre
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Le samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Plateforme Végétaux

Lieu-dit «La Foltière» - Azay/Cher - 02 47 25 55 50
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h,
tous les samedis du 20 mars au 27 novembre 2021.

Permanence des élus

Jean-François CESSAC, Maire de Larçay :
sur rendez-vous et le samedi de 10h à 12h

Jean-Marie RENAudeau, 1^{er} Adjoint au Maire,
délégué à la culture, au sport, au monde associatif
et à la gestion des bâtiments communaux :
sur rendez-vous

Bernadette BONGRAND, Adjointe au Maire,
déléguée aux Finances :
samedi matin sur rendez-vous

Francis BOUTIN, Adjoint au Maire, délégué à
l'environnement, au cimetière, à la voirie, aux
réseaux, à la gestion du service de l'eau et de
l'assainissement, aux espaces verts et à l'éco-
pâturage :
mardi et jeudi à partir de 17h sur rendez-vous

Roxane NAKACHE, Adjointe au Maire, déléguée à
l'enfance, la jeunesse, aux affaires scolaires et la
restauration scolaire :
mardi et jeudi matin sur rendez-vous

Dominique PEIGNAUX, Adjoint au Maire, délégué à
la communication, au développement économique,
aux services publics, à la santé et à la mobilité :
mardi après-midi et sur rendez-vous





RAMASSAGE DES BACS DE COLLECTE

Les bacs de collecte doivent être ramassés après le passage des camions de collecte afin de ne pas encombrer les trottoirs.



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Une demande d'occupation du domaine public (routes, trottoirs et voies douces) doit être formulée via notre site internet www.ville-larcay.fr dans l'onglet "démarches en lignes" avant tout travaux.



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée le vendredi 14 mai, le lundi 24 mai ainsi que tous les samedis jusqu'à nouvel ordre.

CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS LE PLUS BEAU POTAGER

INSCRIPTIONS
DU 1^{ER} AU 31 MAI 2021

Ils récompensent comme chaque année les actions menées par les habitants de Larçay en faveur de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitation, des balcons, etc... et des potagers.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur notre site internet www.ville-larcay.fr



// RECENSEMENT SÉCHERESSE 2020

La mairie procède au recensement des habitations touchées par la sécheresse de l'année 2020.

Pour les dommages dus à la sécheresse et à la réhydratation des sols, et apparus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, les dossiers (courrier explicatif et photos des dégâts) doivent être déposés à la mairie ou envoyés à l'adresse mail

contact@ville-larcay.fr avant le 15 juin 2021.

Ce recensement est essentiel pour faire valoir auprès de la Préfecture la demande de reconnaissance à l'état de catastrophe naturelle de la commune.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 47 45 86 00

// CSC LA PASSERELLE



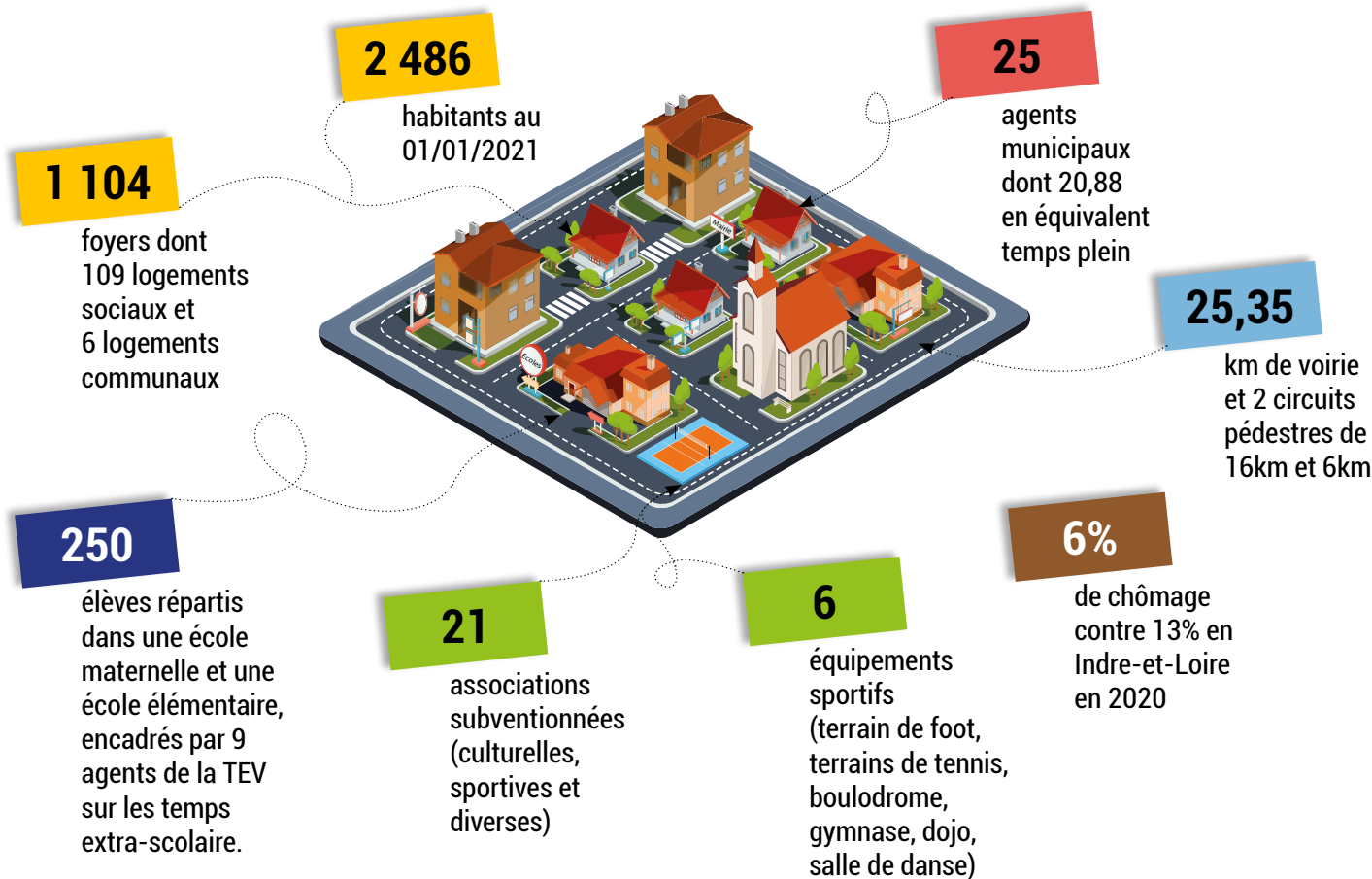
Au cours du prochain trimestre, retrouvez l'équipe du CSC La Passerelle sur notre commune pour des animations hors les murs. Bricolage, balade, jeux extérieurs, etc. Nous vous proposons des temps de rencontre et d'échange tout en veillant au contexte sanitaire et en assurant les gestes barrières indispensables.

Ne ratez rien et retrouvez toutes les informations sur :

- la page Facebook,
- le site internet <https://www.csc-lapasserelle.fr/>
- le padlet https://padlet.com/animatricesacf/acf_lapasserelle

N'hésitez pas à nous contacter au 02.47.45.12.29 ou au 07.49.94.81.95 / ou par mail : familles@csc-lapasserelle.fr pour joindre l'animatrice familles.

// LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES



// PLAN CANICULE

Le plan national canicule est actif du 1er juin au 15 septembre 2021. Le dispositif pour le recensement des personnes vulnérables aux fortes chaleurs (+ 65 ans, personnes handicapées ou isolées) est donc mis en place. Ce système permet, en cas d'alerte, de vérifier le besoin d'aide, de visite ou de secours.

Le recensement se fait à la demande des personnes, de la famille ou du médecin traitant. Une fiche « plan canicule » est à compléter et à retourner en mairie.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) Canicule Info Service. www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.

Comment se prémunir des effets de la chaleur ?

- Boire suffisamment : au moins 1,5 litre d'eau par jour.
- Manger des aliments riches en eau : fruits, légumes, laitages,...
- Humidifier les parties découvertes du corps plusieurs fois par jour.
- Porter des vêtements de coton clairs et légers.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes : de 12h à 16h.
- Fermer les volets le jour et aérer la nuit.

> Renseignements :

Accueil au 02 47 45 86 00

PRÉVENTION



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Boire régulièrement

// TRAVAUX

// Trottoirs



Les trottoirs rue de la Pardonnerie et au carrefour du Placier ont été refaits en régie par les services techniques.

// Terrains de tennis



Les travaux ont repris en mars. À ce jour les mâts d'éclairage ont été posés et le sol est en cours de réalisation.

// Parc à moutons

Pour développer l'éco pâturage, un deuxième parc de près



de 6 000m² a été créé pour nos moutons rue Paul Louis Courier. Les services techniques ont clôturé l'espace et construit une cabane pour les accueillir.

// SCHÉMAS DIRECTEURS EAU ET ASSAINISSEMENT

L'étude des schémas directeurs de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales touche à sa fin. Afin de pouvoir l'intégrer dans le PLU, une enquête publique doit être réalisée. Cette dernière durera 1 mois à compter de mi-mai,

// Broyage

Une entreprise est venue sur le site des services techniques



pour broyer les troncs et branches principales d'arbres communaux abattus. Les agents des espaces verts utilisent ce broyage comme paillage sur les différents sites végétalisés de la commune.

// Relève des compteurs

À compter du mois de juin, les services techniques vont procéder au relevé annuel des compteurs d'eau. Durant la tournée de relève, les agents continuent le remplacement des anciens compteurs par des compteurs équipés de radio-relève et changent les compteurs défectueux et/ou bloqués. Chaque année au moment de la relève, des fuites après compteur, parfois importantes, sont constatées. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire que vous contrôliez régulièrement votre compteur afin d'éviter une facture d'eau importante !

// ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



La crise pandémique de la Covid 19 perturbe le calendrier électoral. Ainsi les élections régionales et départementales, qui devaient avoir lieu en mars, sont reportées aux **dimanches 13 et 20 juin 2021 de 8 heures à 18 heures.**

Afin de respecter la distanciation sociale, les deux bureaux pour **les deux scrutins seront ouverts dans la salle François Mitterrand**, au lieu de l'école Jean Moulin et de la salle Marjault.

Vous recevrez donc avant le scrutin une nouvelle carte électorale.

Chaque électeur pourra disposer de deux procurations, contre une seule habituellement.

Le port du masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans les bureaux de vote. Nous vous remercions d'apporter votre stylo.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale via le site : service-public.fr, rubrique Citoyenneté. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 mai 2021.

// RESTAURANT SCOLAIRE PROTOCOLE SANITAIRE



Depuis la rentrée de septembre 2020, le restaurant scolaire accueille chaque jour environ 240 élèves de maternelle et d'élémentaire. Face à la pandémie de la Covid-19, la municipalité a mis en place des mesures spécifiques pour s'adapter aux recommandations ministérielles :

- les aliments en « vrac » comme le pain et les fruits sont désormais distribués aux enfants par un agent ;
- les couverts sont enveloppés dans les serviettes en papier ;
- à la maternelle, les serviettes, auparavant fournies par les parents, sont proscrites et remplacées par des serviettes en papier fournies par la municipalité ;
- les pichets d'eau sont manipulés uniquement par les animateurs ;
- les tables et les chaises sont désinfectées après chaque passage ;
- l'aération est assurée entre chaque service ;
- les enfants déjeunent par groupe formés à l'école, notamment pour les récréations ;

- les entrées et les sorties sont dissociées.

Avec l'évolution de la pandémie, la municipalité a installé les enfants de l'élémentaire dans la salle François Mitterrand et le dojo, et les enfants de la maternelle au sein du restaurant scolaire. Cette organisation permet de respecter les mesures de distanciation sociale en éloignant les enfants d'au moins 2m les uns des autres. Chaque enfant déjeune toujours à la même table à côté du même voisin afin de pouvoir retrouver les éventuels cas contacts dans l'hypothèse d'un enfant testé positif à la Covid-19.

Toute cette organisation nécessite des moyens humains supplémentaires ainsi qu'une grande réactivité de la part de nos services. Nous travaillons quotidiennement au maintien du restaurant scolaire dans de bonnes conditions, pour le confort et la sécurité des enfants et la tranquillité des parents.

// FRANCE SERVICES

LE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DES TERRITOIRES

1^{ER} RDV
JEUDI 15 AVRIL,
DE 9H À 12H30

Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



**CONTACTEZ
VOTRE MAIRIE
POUR PRENDRE
RENDEZ-VOUS,**



02 47 45 86 00




Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Tous les jeudis de 9h à 12h30 sur rendez-vous, vous serez accueilli à la mairie de Larçay par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

// FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES AUPRÈS DE PARTENAIRES NATIONAUX, EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

	<ul style="list-style-type: none"> • France Connect • Création du compte ANTS • Demande de permis, carte grise... • Pré demande de passeport, CNI 		<ul style="list-style-type: none"> • Création du compte • Aide au dossier retraite (demande, informations...) • Télécharger des relevés de carrière
	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'inscription • Aide à l'actualisation • Aide au suivi du dossier • Conseil et orientation dans la recherche d'emploi 		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un compte • Utiliser le site et les outils en ligne de laposte.net • Coffre-fort électronique
	<ul style="list-style-type: none"> • Création du compte • Accompagnement aux services en ligne • Aide au suivi de dossier en ligne • Aide à la complétude des dossiers 		<ul style="list-style-type: none"> • Création du compte CESU • Inscription d'un salarié à domicile • Aide à la déclaration mensuelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Création du compte AMELI • Effectuer et suivre des démarches en ligne • Informer sur le dispositif Dossier Médical Partagé (DMP) 		<ul style="list-style-type: none"> • Orientation et lien avec la juriste référente <p><i>Droit du logement, de la famille, du travail, des étrangers, administratif, de la consommation, problème de voisinage...</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Création du compte • Aide à la déclaration des revenus en ligne • Paiement en ligne • Aide à la complétude des dossiers 	<p>Autres services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une adresse mail • Orientation vers le service ou organisme compétent • Soutien à l'inclusion numérique
	<ul style="list-style-type: none"> • Création du compte • Accompagnement aux services en ligne • Aide aux demandes (APL) 		

Liste non exhaustive, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

// HISTOIRE DES MAIRES DE LARÇAY

Auguste GUIARD - 7ème Maire de 1843 à 1849

Auguste Guiard naquit à Tours le 27 avril 1792 d'un père « marchand chapelier », il avait exercé le même métier.

Il avait acheté, en 1828, le superbe manoir des « Belles Caves » situé le long de la route nationale (actuelle RD 976), à la sortie Est du bourg de Larçay. Ce manoir était précédemment occupé par la famille de Fontenay.



Il fixa officiellement son domicile à Larçay le 15 février 1832 et devint capitaine de la Garde nationale le 25 août 1833. Il fut nommé maire le 16 août 1843, à 51 ans, par le préfet d'Entraigues et M. David était son adjoint.

Il fut ensuite démis de sa fonction de maire le 10 décembre 1849 par décision préfectorale et il fut remplacé par François Bariller (fils du précédent maire du même nom).

Cette période (1848-1852) était assez confuse du fait de la proclamation de la Seconde République à laquelle la municipalité avait « adhéré » le 13 mars 1848, puis de la création du Second Empire. Il est très probable que M. Guiard était républicain ou en tout cas favorable à ce régime et que c'est pour cette raison qu'il fut remplacé.

La période du maire Guiard fut importante pour Larçay du fait des décisions qui furent prises dans de nombreux domaines :

- en matière d'instruction il apparaissait que sur 45 enfants (garçons) ayant 6 ans accomplis (dont 9 indigents), 33 seulement vont à l'école à Véretz ou ailleurs (selon le lieu d'habitation dans la commune). Du coup, la décision est prise et acceptée par les autorités d'une séparation d'avec l'école de Véretz (1844) et la création d'une école à Larçay,
- achat d'un terrain de 200 m², situé sur la place de l'église, au prix de 400 francs pour créer cette école qui coûtera 5 600 francs et sera ouverte en 1846 (cette école comportait une seule classe ainsi que le logement de l'instituteur). C'est actuellement le bâtiment central de la mairie,
- recrutement d'un instituteur ainsi que d'un garde (champêtre) - cantonnier ; avec beaucoup de déboires dans ces recrutements,
- création d'un bureau de bienfaisance en 1847,
- création d'un bureau de tabac (tenu par l'instituteur),
- suppression du mur du cimetière à proximité de l'église, en 1848, car il n'y avait plus d'inhumation depuis 1840,
- création d'un bureau de Poste à Saint-Avertin auquel Larçay était rattaché.

Madame Marie Louise Adélaïde Donnerelle, épouse de M. Guiard, décéda à Larçay aux « Belles Caves » le 1^{er} mai 1872 et lui-même le 29 août de la même année. Il avait 80 ans.



Article rédigé par l'association
Larçay Histoire et Patrimoine

// ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes a réalisé un nouveau document* à destination des familles.

Suite à l'élaboration du projet éducatif de la Communauté de communes, les directeurs de structure d'Accueil de loisirs et l'Espace Jeunes intercommunal se sont réunis pour définir des objectifs communs sur la base des orientations éducatives du territoire.

L'Espace Jeunes a mis en place un document détaillant les valeurs et les convictions de l'équipe d'animation à destination des familles pour mettre en évidence les intérêts pédagogiques liés à chaque action proposée.

Il est important de se rendre compte que, derrière une sortie ou une activité, il y a bien plus... comme la création de liens entre les jeunes, des rencontres, des apprentissages... autrement dit du « vivre ensemble ».

À l'Espace Jeunes, on protège, on écoute, on encourage, on laisse grandir !

* Retrouvez ce document sur notre site internet : www.ville-larcay.fr rubrique vivre à larçay > enfance et jeunesse > Espace Jeunes

// A.L.S.H : ACCUEIL DE LOISIRS

// Tri des déchets



Depuis septembre, l'accueil périscolaire sensibilise les enfants sur le tri des déchets. L'équipe d'animation a mis en place pour le goûter une table de tri afin que chaque déchet soit trié. Nous avons également un composteur dans notre jardin pour les épluchures de fruits ! Nous travaillons également avec la restauration scolaire en amont afin que le goûter soit préparé avec le moins d'emballage possible.

// Jeux de construction



L'équipe d'animation travaille durant l'année scolaire sur des projets autour des jeux de construction. Des investissements ont été faits afin d'enrichir l'offre de jeux. Des animations sont proposées aux enfants sur tous les temps extra-scolaire (périscolaire, ALSH et pause méridienne). Du château en briques de lait, rénovation de puzzle, mosaïque ou encore du pixel art, l'équipe d'animation met tout en œuvre pour mettre en valeur les talents ou les créations de vos enfants.

// LARÇAY MULTI GYM



Larçay multi gym comme beaucoup d'autres associations, a cessé, pour l'instant, ses activités.

Aucune date de reprise n'est envisagée pour le moment. Peut-être que, si la situation, au regard de la pandémie, se stabilise, nous serons autorisés à reprendre avant fin juin.

À la parution de cet article, une réunion de bureau se sera

tenue pour étudier les modalités d'un remboursement ou d'un avoir au prorata des cours effectués.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

// Renseignements :

Monique Frère - 02 47 50 34 36 ou 06 23 01 02 23

Chantalle Guérin - 06 71 92 64 85

Larcaymultigym37@sfr.fr

// A.S BOULES LYONNAISES



Entraînements et ateliers ludiques



Comme tous les sports amateurs, l'A.S. Boules Lyonnaises attend la reprise des compétitions avec impatience. Avantage par rapport à certains sports de salle, les terrains en extérieur ont permis la reprise des entraînements depuis décembre.

Le début d'année 2021 a réservé une belle surprise au club qui s'est vu décerné le label développement par sa fédération. Ce label, décerné chaque année, s'appuie pour sa délivrance sur six indicateurs : le nombre de licenciés, l'évolution de l'effectif sur les 5 dernières années, les

catégories d'âge, le pourcentage du nombre de féminines, le pourcentage du nombre de primo-licenciés et le pourcentage de fidélisation.

C'est donc avec la volonté de pérenniser cette distinction que les licenciés du club ont entretenus les terrains et leur forme physique, prêts à accueillir tous les publics (jeunes à partir de 7 ans et moins jeunes). Il est important de rappeler que le sport-boules peut se pratiquer à tous les niveaux, sous forme de jeux, au stade de la découverte ou en mode compétition (voir flyer à l'accueil de la mairie).

Entraînements et jeux loisirs les mercredis et samedis après-midi sur les terrains du bord du Cher.

Entraînement sur période hivernale, le mercredi après-midi au boulodrome de Tours.

// Renseignements :

Président : petitjm37@gmail.com ou 06.71.90.40.91

Site du club : <https://a-s-b-l-larcay.clubeo.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/larcay37boulelyonnaise/>

// LARÇAY ACCUEIL



Bien que la pandémie entrave le bon déroulement de nos activités, Larçay-Accueil est toujours « vent debout » en maintenant, dans la mesure des possibles, un maximum d'activités dans le respect des consignes sanitaires.

Les cours de musique ont toujours lieu en audio et, depuis le 16 mars, en présentiel pour les scolaires.

Le yoga, qui s'est tout de suite adapté aux conditions restrictives d'activité, dispense ses cours en audio suivis par la quasi totalité de ses adeptes.

La chorale procède de la même façon : retrouvaille en audio pour partager le plaisir de chanter ensemble;

Certains diront que c'est peu au regard du nombre d'activités proposées par L.A. en temps « normal » mais c'est beaucoup (de travail, de temps, de démarches, de négociations, etc..) pour les bénévoles et les professeurs qui ont à cœur de faire le maximum pour que survive notre association.

Actuellement il est difficile de se projeter dans l'avenir, mais d'ores et déjà nous pensons à ce que pourra être la fête de fin d'année. Il faut rester positif et garder l'ESPOIR.

// Renseignements :

www.larcay-accueil.fr

// JUDO CLUB LARÇAY VÉRETZ



JUDO CLUB LARÇAY VERETZ vous attend pour la réouverture du sport au plus vite.

Horaires des cours de judo

Baby Groupe 1 : 4 et 5 ans
• Mardi 17h00 à 18h00

Baby Groupe 2 : 4 et 5 ans
• Mercredi 17h30 à 18h30

Débutant : 6 et 7 ans
• Mercredi 18h30 à 19h30
• Vendredi 17h00 à 18h00

Niveau 1 : 8 à 10 ans

- Mardi 18h00 à 19h00
- vendredi 18h00 à 19h15

Niveau 2 : 11 à 15 ans

- Mardi 19h00 à 20h00
- et vendredi 19h15 à 20h30

Adulte : 16 ans et +

- Mardi 20h00 à 21h30

Horaire des cours de taïso

Adulte :
• Mercredi 19h30 à 20h30

// Renseignements :

Judo Club Larçay Veretz
Le Président Mr Thierry MARIE
06 41 87 01 53

// A.S LARÇAY TENNIS



L'évolution de la Covid perturbe toujours largement les activités du club. Toutefois, nous gardons espoir au moins pour les activités extérieures. Ainsi, sont envisagés les championnats Dames et Messieurs en mai-juin avec 6 équipes engagées, puis, pour clôturer la saison, le traditionnel stage "jeunes" encadré par Flavien du 05 au 09 juillet (joueurs.nés entre 2009 et 2015).

Dans l'attente de la réalisation des nouveaux terrains en quick sur le site des Brosses, il reste possible de jouer en extérieur sur les courts des bords du Cher en privilégiant le terrain n°2. Pour cela, il vous est rappelé que la réservation sur "Ten'up" (<https://tenup.fft.fr>) est obligatoire.

// Renseignements :

Frédéric MORIN - asltennis@orange.fr

// CHEMIN FAISANT



La journée qui devait marquer le 20^e anniversaire du club de randonnée était prévue le 22 mai 2021.

Nous aurions dû nous rappeler les nombreuses péripéties, souvent joyeuses, qui ont marqué le club pendant ces 20 ans.

Malheureusement, les restrictions sanitaires qui nous sont imposées ne permettent pas d'envisager cette fête dans de bonnes conditions. Ce sera pour plus tard, quand nous serons plus sereins.

Le club continue cependant de proposer une sortie hebdomadaire en randonnée et deux sorties en marche nordique en respectant les consignes édictées par la fédération et les larcéens qui désireraient nous rejoindre peuvent toujours le faire.

// Renseignements :

Daniel MAHE - 0612583015
Jean-Claude BOEDEC - 0652676554

// COMITÉ DE JUMELAGE



Souvenir de "La chorale de Larçay à Santa Marta" en 2008

La mairie de Santa Marta de Penaguião nous a transmis un message pour nous donner des nouvelles sur la situation sanitaire de leur commune.

« Bonjour à vous tous,
Santa Marta de Penaguião tient le coup dans cette lutte contre le Covid 19. Après avoir pris toutes les mesures de sécurité, Santa Marta arrive à passer à côté d'une grande crise (contrairement au sud du Portugal comme Lisbonne).

La mairie distribue régulièrement des masques, du gel, des gants, des visières à ses commerçants, quand ils sont ouverts, mais également à toute la population de plus de 65 ans. La mairie prend en charge les tests dans les maisons de retraite.

Les écoles étant fermées, des ordinateurs ont été distribués aux élèves qui ont des aides.

Le repas du midi est également porté au domicile de chaque élève qui a fait une demande d'aide à l'école.

La mairie a mis en place une équipe qui rend visite aux personnes isolées et livre leurs courses (alimentation,

médicaments ...). Aucune personne ne lutte seule à Santa Marta, nous sommes une équipe. Depuis mars nous avons eu 465 personnes positives et 3 décès.

Nous voyons actuellement la lumière au fond du tunnel grâce au vaccin qui a déjà bénéficié aux maisons de retraite, aux pompiers, aux policiers, et à la population de plus de 80 ans.

Un grand soutien de notre part à vous amis de Larçay.
A bientôt, nous l'espérons
Amitiés

La mairie de Santa Marta de Penaguião »

Nous remercions nos amis de Santa Marta.

Comme toutes les associations, nos activités sont toujours arrêtées. Notre assemblée générale est reportée à une date ultérieure.

Le comité de Jumelage vous souhaite une bonne continuation malgré le contexte actuel.

// ÉTAT CIVIL

// DÉCÈS

02/01/2021 • Alexis MARCHENOIR
02/01/2021 • Jean DAVEAU
02/02/2021 • Laurence BATAILLE
14/02/2021 • Michèle BUSSY



Hommage à John COCHEREAU...
Ancien conseiller municipal des jeunes larcéens, adolescent décédé en ce mois de Mars.

Nous souhaitons rendre hommage à son engagement, à sa présence sur les évènements de notre commune, notamment dans le cadre de l'échange avec les enfants de notre ville portugaise jumelle. Nous n'oublierons jamais sa gentillesse...

Nous prenons part au chagrin de sa famille et nous tenons à exprimer toute notre empathie et notre amitié à John.

// NAISSANCES

08/12/2020 • Malo VAILLANT
15/01/2021 • Laura GAUDEMER
11/02/2021 • Valentin GUILBAULT



// MARIAGES

23/01/2021 • Matthieu GOUJON & Caroline BELTZER



// BIODIVERSITÉ



La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Touraine a réalisé gracieusement, le 15 janvier dernier, l'aménagement des combles et clochers de l'église Saint-Symphorien de Larçay en faveur des chiroptères et de l'effraie des clochers, deux espèces protégées observées sur la commune.

Un nichoir pour les chouettes effraies a été installé dans une lucarne du clocher et une ouverture type fente de boîte aux lettres a été réalisée pour leur en permettre l'accès tout en empêchant les pigeons de s'y aventurer.

Cet aménagement participe aux différentes actions qui ont été mises en place à la suite de l'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) consultable sur www.ville-larcay.fr.

Aide à l'achat d'un vélo neuf électrique ou traditionnel

Jusqu'à 200€ de subvention*
pris en charge par la commune



*Modalités de l'offre et dossier à compléter sur le site de la mairie www.ville-larcay.fr

ville de LARÇAY

À compter du 1^{er} mai 2021, la commune de Larçay subventionne l'achat d'un vélo neuf pour adulte à assistance électrique ou classique à concurrence de :

- 20% du prix d'achat avec un maximum de 100€ pour un vélo classique
- 20% du prix d'achat avec un maximum de 200€ pour un VAE.

Modalités et conditions consultables prochainement.

// AVRIL

MARDI 20

Conseil municipal
Salle Marjault, 19h

DIMANCHE 25

Boules Lyonnaises - Concours
32 doublettes
Boulodrome, 8h

// MAI

SAMEDI 8

Commémoration du 8 mai 1945
Cimetière, 9h30

DIMANCHE 23

Festival du "Théâtre de l'Éphémère"
Pièce "Peau de Vache" de Barillet et Grédy
Salle Fr. MITTERRAND, 16h

// JUIN

MARDI 1

Conseil municipal
Salle Marjault, 19h

VENDREDI 4

Assemblée Générale du FC VAL
Salle Fr. MITTERRAND, 19h

DIMANCHE 13

Tournoi de sixte "Gérard VERON"
Stade Eddy Merckx

Elections Départementales et
Régionales - 1^{er} tour

Salle Fr. MITTERRAND, 8h - 18h

MERCREDI 16

Assemblée Générale de Larcay
Multigym
Salle Gabler, 20h

DU 18 AU 27

10e Tournoi de Beach Soccer
Bords du Cher

DIMANCHE 20

Elections Départementales et
Régionales - 2nd tour
Salle Fr. MITTERRAND, 8h - 18h

DIMANCHE 27

Vide greniers du FC VAL
Bords du Cher, 8h - 18h

* Sous réserve des décisions gouvernementales

BRICO **MARCHÉ**
Pouvoir tout faire **Moins cher**
DÉCORER - BRICOLER - JARDINER - BÂTIR
Au service de l'Est Tourangeau
ZAC Fougerolles - La Ville aux Dames
02 47 45 11 49
Les Fouquetières

CORDONNERIE DU CENTRE
Richard Molero
35, rue de Larçay
37550 SAINT-AVERTIN
Tél. 02 47 27 56 29
richard.molero@orange.fr



Brin de Jardins
Vente de matériaux de jardin
www.brindejardins.com
2, allée André Citroën - ZI Saint-Malo - 37320 ESVRES
Tél. 09 83 57 84 38 - Fax 09 81 38 67 64 - contact@brindejardins.fr
Ne rêvez plus de votre jardin, construisez-le...

McDonald's TOURAINE
Pour l'achat d'un MaxiBestOf™
une boîte de 4 Chicken McNuggets™ ou un Cheeseburger offert*
OU



*Offre valable sur remise de ce coupon jusqu'au 30/06/2021 dans les restaurants McDonald's de Touraine. Nos promotions en cours, non cumulable.
** Pour l'achat d'un menu "Set" ou d'un Cheeseburger ou une boîte de 4 Chicken McNuggets offerts.

Pour votre santé, gratifiez une activité physique régulière.
www.mangerbouger.fr

POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE PFI
La référence funéraire
Contrats obsèques - Organisation complète des obsèques
Caveaux, monuments et articles funéraires...

Tours
Joué-lès-Tours
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Pierre-des-Corps

02 47 36 35 00
24h/24 & 7j/7
www.pfi37.com

Saint-Avertin : 14 rue de Cormery

Publication : 2018-01-17 - Dernière mise à jour : 2019-03-01